

demanderait une administration trop coûteuse. Il a, cependant, modifié ses vues depuis, et aujourd'hui il soumet au Parlement un projet d'impôt qui pèsera lourdement sur le peuple canadien. Le ministre nous fait savoir, cependant, c'est du moins ce que j'ai cru comprendre, que cette taxe ne sera que temporaire, et qu'après la guerre, il la modifiera, ou la fera disparaître. Je ne puis partager cet optimisme, parce que je me rappelle avoir lu dans l'histoire que lorsque le jeune Pitt établit à l'Angleterre la première taxe sur le revenu à l'époque des guerres napoléoniennes, il déclara formellement qu'elle n'était imposée que pour le temps de la guerre, mais sir Robert Peel, M. Gladstone et tous les autres grands chanceliers d'Angleterre ont dû admettre que, le principe admis, il fallait continuer à l'appliquer. Malgré les belles espérances de mon honorable ami, je crois sincèrement que l'impôt sur le revenu fait aujourd'hui partie du système politique et économique du Canada, et en fera partie pendant plusieurs générations. Je voudrais approuver, avec le plus de force possible, la déclaration que vient de faire mon honorable ami, le député de Pictou. S'il faut que le peuple du Canada soit saigné, et saigné à blanc, il me semble que le devoir s'impose impérieusement au Gouvernement de pratiquer la plus stricte économie dans les dépenses publiques; les ministres devraient les diminuer impitoyablement, s'ils veulent réellement faire de l'économie. Pendant la crise financière actuelle qui est générale dans tout le monde, et M. Bonar Law l'a abondamment démontré dans son dernier discours devant la chambre des communes impériale, tel que le rapportent les journaux d'aujourd'hui, le Gouvernement devrait, à mon avis, réduire les dépenses ordinaires au minimum.

Le ministre des Finances a lu sans doute l'article qui a été publié, il y a quelques semaines, dans la partie financière du New-York Post par M. Hirst, ancien rédacteur du "London Economist" et l'une des plus hautes autorités financières dans le monde britannique. Après un calcul de la dette de chacune des nations en guerre, M. Hirst prédit que tôt ou tard, et probablement plus tôt que plus tard, quelques-unes des nations seront forcées de répudier leur dette nationale. Je ne dis pas que cela arrivera en Canada, mais il est bon d'écouter les avertissements que donne l'un des plus grands financiers du monde.

L'économie dont je parle ne se rapporte pas spécialement aux dépenses de la guerre, bien qu'il aille de soi que le ministre des Finances, le premier ministre et le ministre

de la Milice et de la Défense devraient les surveiller de très près, mais je parle des dépenses ordinaires de l'administration, qui pourraient être diminuées d'au moins 50 pour 100. Il n'est pas nécessaire de continuer à construire aujourd'hui des quais, des jetées, des bureaux de poste et des salles d'armes dans le pays. Il n'y a pas de raison non plus pour que le Gouvernement qui nous demande d'adopter la loi draconienne de la conscription, insiste pour que nous votions pendant la présente session le bill complémentaire relatif au rachat du Québec-Saguenay. Je n'en vois aucune raison, et si le Gouvernement insiste à faire adopter cette mesure inique, le peuple se révoltera.

Le Gouvernement se propose aussi de faire adopter pendant la présente session le bill des grandes routes. Ce bill entraînera une dépense de plusieurs millions de dollars, et dans quel but? Les grandes routes sont en premier lieu sous la juridiction provinciale, et si le Gouvernement fédéral se décide à faire cette dépense, il devrait la placer sous la direction des provinces. Si nous vivions dans des temps ordinaires, pour ma part je dirais: très bien, que le Gouvernement augmente les subventions provinciales, et que ces subventions soient spécifiquement appliquées à relier ensemble les grandes routes des différentes provinces d'un océan à l'autre. Mais on nous dit que tel ne sera pas le caractère de cette mesure; au contraire, qu'elle devra fournir au Gouvernement fédéral l'occasion de dépenser lui-même, en temps propice, de fortes sommes sur les grandes routes du Canada.

On dit de plus que cette dépense sera le moyen de procurer de l'emploi à nos soldats réformés de la guerre. En sommes-nous arrivés à ce point de dépenser des millions pour faire de nos soldats des manœuvres. Quoique ne considérant pas le militaire revenu du front comme un colonisateur de premier ordre ni comme un agriculteur à souhaiter, c'est mon avis qu'il vaut beaucoup mieux diriger les soldats vers les terres de l'Ouest, suivant la loi présentée l'autre jour par mon honorable ami le ministre de l'Intérieur, que de les réduire à la condition de manœuvres. N'insultez pas, je vous prie, le militaire à son retour en le qualifiant de terrassier.

Mon honorable ami espère que le public se soumettra volontairement à cette taxe. Peut-être, mais le public attendra de lui qu'il se fasse le gardien fidèle du Trésor et veille à ce que nulle dépense exagérée